



Retard salaire coronavirus

Par **SOLENE45380**, le **13/05/2020** à **15:11**

Bonjour,

Cela fait 1 mois que j'attends d'être payée concernant ma paie d'avril (ayant finis mon CDD le 20 avril)

Mon patron me stipule qu'il va attendre d'être indemnisé (aide coronavirus) par l'état avant de nous payer. Est-ce normal ? Quels sont les délais pour payer son salarié ?

Par **P.M.**, le **13/05/2020** à **16:10**

Bonjour,

Il est admis que le solde de tout compte soit délivré au plus tard à la date habituelle de la paie...

Il n'est pas normal que l'employeur invoque une telle raison, d'autre part, par exemple, il a pu déjà bénéficier d'un report du paiement des échéances des cotisations sociales mais un recours judiciaire risque de ne pas pouvoir aboutir rapidement, vous pourriez quand même lui envoyer une lettre recommandée avec AR de mise en demeure pour qu'il vous délivre au moins l'attestation destinée à Pôle emploi et le certificat de travail, s'il ne l'a pas encore fait...

Par **miyako**, le **13/05/2020** à **18:24**

Bonjour,

Les indemnités travail partiel ,pour avril ,ont été versées récemment par l'ASP, donc il devrait vous payer rapidement.

Amicalement vôtre

suji KENZO

Par **P.M.**, le **13/05/2020** à **18:45**

On ne sait pas si le salarié a été en activité partielle (travail partiel) puisqu'il ne le précise pas...